



Paris, 20 septembre 2007

**Lettre de soutien à l'attention de ACME-MAROC et des habitants de Ben S'mim**

Chers ami(e)s,

C'est avec consternation que je prends connaissance du projet de confiscation de l'eau de source à la disposition des habitants de Ben S'mim.

Le "projet industriel", qui a pour objectif d'embouteiller une partie des eaux d'une source se trouvant au Moyen Atlas aura des conséquences dramatiques sur la vie et l'activité agricole des populations de Ben S'mim : plus de 3000 personnes et 5000 bêtes vivent de ce bien commun.

L'accès à l'eau est un droit fondamental inaliénable : il ne doit faire l'objet d'aucune restriction. L'eau est un bien public, comme l'air que l'on respire, et il ne peut à aucun moment faire l'objet d'une appropriation privée à des fins commerciales.

Aucune restriction de quelque nature ne doit entraver le droit des villageois à disposer de l'eau, et je condamne fermement toute initiative qui aurait pour objet d'en restreindre le bénéfice.

C'est pourquoi je m'associe aux efforts déployés par ACME-MAROC, dont je salue l'engagement et la détermination, et soutiendrai avec vigueur et dévouement toute initiative visant à mettre un terme à ce projet liberticide.

Je souhaite également exprimer toute ma solidarité et tout mon soutien aux villageois dans leur lutte contre la privatisation de leur eau par ce projet industriel.

Je condamne fermement toute initiative qui aurait pour objet de restreindre ou d'entraver le droit des villageois de disposer de leur source d'eau.

Les considérations économiques ne doivent jamais priver l'individu de ses droits humains, notamment lorsqu'il s'agit d'un droit aussi fondamental que le droit à l'eau.

Vous trouverez en copie jointe les courriers adressés aux autorités marocaines compétentes afin de leur demander de prendre les mesures nécessaires pour respecter ce droit fondamental des villageois.

Bien cordialement,

Alima Boumediene-Thiery

ALIMA BOUMEDIENE-THIERY

SENATRICE

MEMBRE DE LA  
COMMISSION DES LOIS

MEMBRE DE LA  
DELEGATION  
PARLEMENTAIRE POUR  
L'UNION EUROPEENNE